



## Les formations des services à la personne en Auvergne

Offre de formation année 2012-2013

Effectifs inscrits en 2012-2013

Cette note sur l'offre de formation dans le domaine des services à la personne est un document préparatoire à la réunion co-organisée par la DRAAF, le Rectorat d'Académie et la Région Auvergne avec les proviseurs des lycées publics de la région, le 6 février 2013.

Elle recense l'offre de formation présente en 2012-2013 dans les organismes implantés sur le territoire auvergnat. Elle recouvre les actions de formations :

- ✓ scolaires, professionnelles et technologiques, classées ci-après sous le signe ST,
- ✓ en contrat d'apprentissage, classées ci-après sous le sigle APP,
- ✓ sanitaires et sociales initiales autorisées ou agréées par la Région, classées ci-après sous le sigle AG,
- ✓ professionnelles continues financées sur fonds publics, achetées par la Région par marché ou par Pôle Emploi dans le cadre d'actions de formation conventionnées, classées ci-après sous le sigle FPC.

Ne sont retenues, dans le cadre de ce document, que les actions de formations relevant des services à la personne et amenant à une certification (diplômes et titres à finalité professionnelle).

La note propose, dans un premier temps, une vision territoriale de l'offre de formation auvergnate déclinée par niveau de formation.

Dans un second temps, elle offre un récapitulatif des effectifs inscrits en formation initiale (voie scolaire et apprentissage) par site et des inscrits en première année dans les formations sanitaires et sociales initiales autorisées ou agréées par la Région. Dans un troisième temps, elle présente les effectifs entrant en formations sanitaires et sociales initiales autorisées ou agréées par la Région selon leur origine scolaire.

En fin de document, figure le **compte-rendu** de la réunion du 6 février 2013.





Le périmètre suivant a été retenu pour le domaine des services à la personne.

## Niveau 5

- ✓ CAP petite enfance
- ✓ CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif (ATMFC)
- ✓ CAPA services en milieu rural (SMR)
- ✓ MC aide à domicile
- ✓ DE Ambulancier
- ✓ DE Auxiliaire de puériculture
- ✓ DE Auxiliaire de vie sociale
- ✓ DE Aide-soignant
- ✓ TP Assistant de vie aux familles

## Niveau 4

- ✓ Bac techno série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- ✓ Bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) option A à domicile
- ✓ Bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) option B en structure
- ✓ Bac pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
- ✓ Bac pro services de proximité et vie locale (SPVL)
- ✓ DE Moniteur éducateur
- ✓ DE Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)

## Niveau 3

- ✓ BTS économie sociale et familiale (ESF)
- ✓ BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)
- ✓ BTSA développement, animation des territoires ruraux (DATR)
- ✓ Classe préparatoire aux écoles paramédicales
- ✓ Classe préparatoire aux écoles des carrières sociales
- ✓ DE Masseur-kinésithérapeute
- ✓ DE Manipulateur en électroradiologie médicale
- ✓ DE Cadres de santé
- ✓ DE Educateur spécialisé
- ✓ DE Educateur technique spécialisé
- ✓ DE Educateur Jeunes Enfants
- ✓ DE Assistant de service social
- ✓ DE Conseiller en économie sociale et familiale

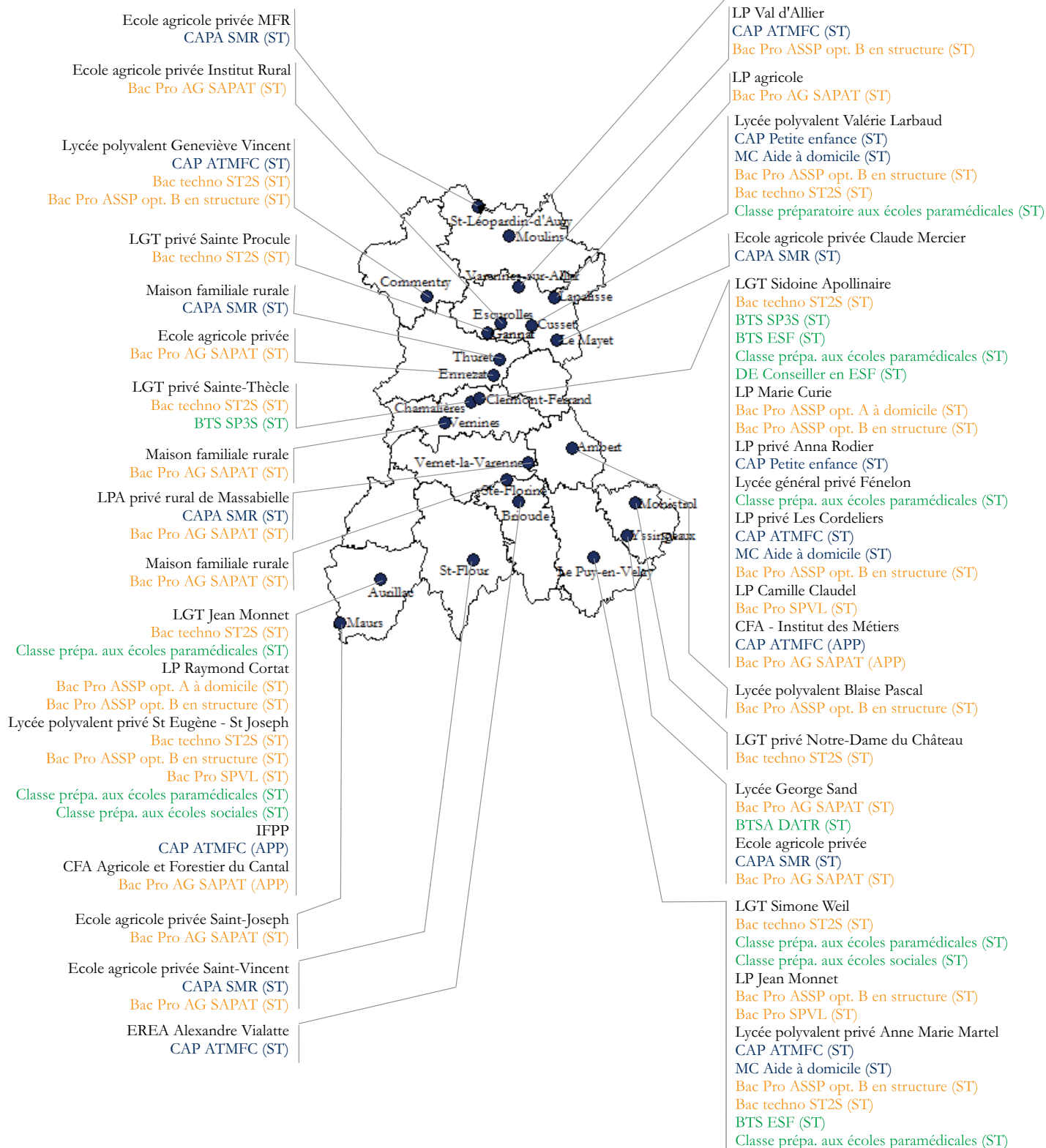
## Niveaux 2 et supérieur

- ✓ DE Infirmier
- ✓ DE Infirmier de bloc opératoire
- ✓ DE Infirmier anesthésiste
- ✓ DE Puériculteur
- ✓ DE Ergothérapeute
- ✓ DE Sage femme





## Offre de formation initiale (scolaire et apprentissage) Tous niveaux confondus



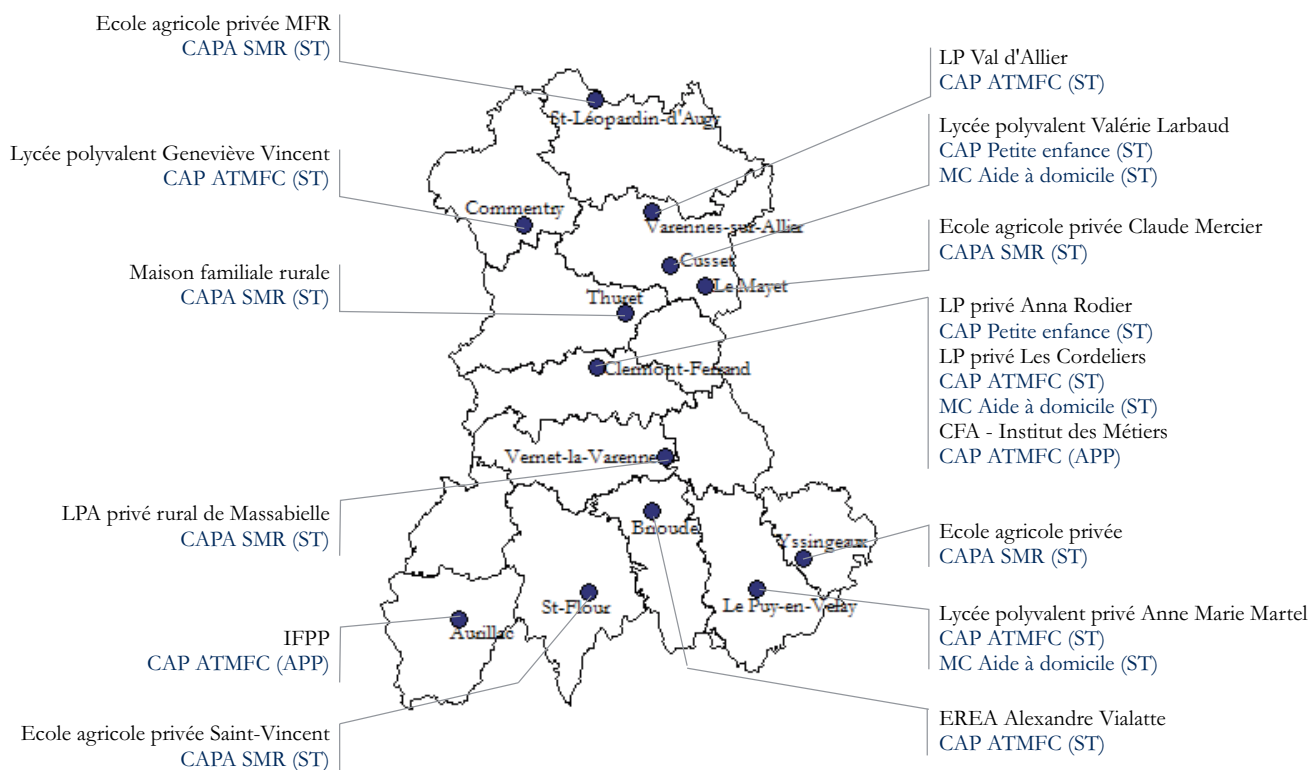
Légende :  
 Niveau de formation      Voie de formation  
 - niveau 5                    ST : statut scolaire  
 - niveau 4                    APP : apprentissage  
 - niveau 3

Source : Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne



## Offre de formation initiale (scolaire et apprentissage)

### Niveau V



Légende :

Voie de formation

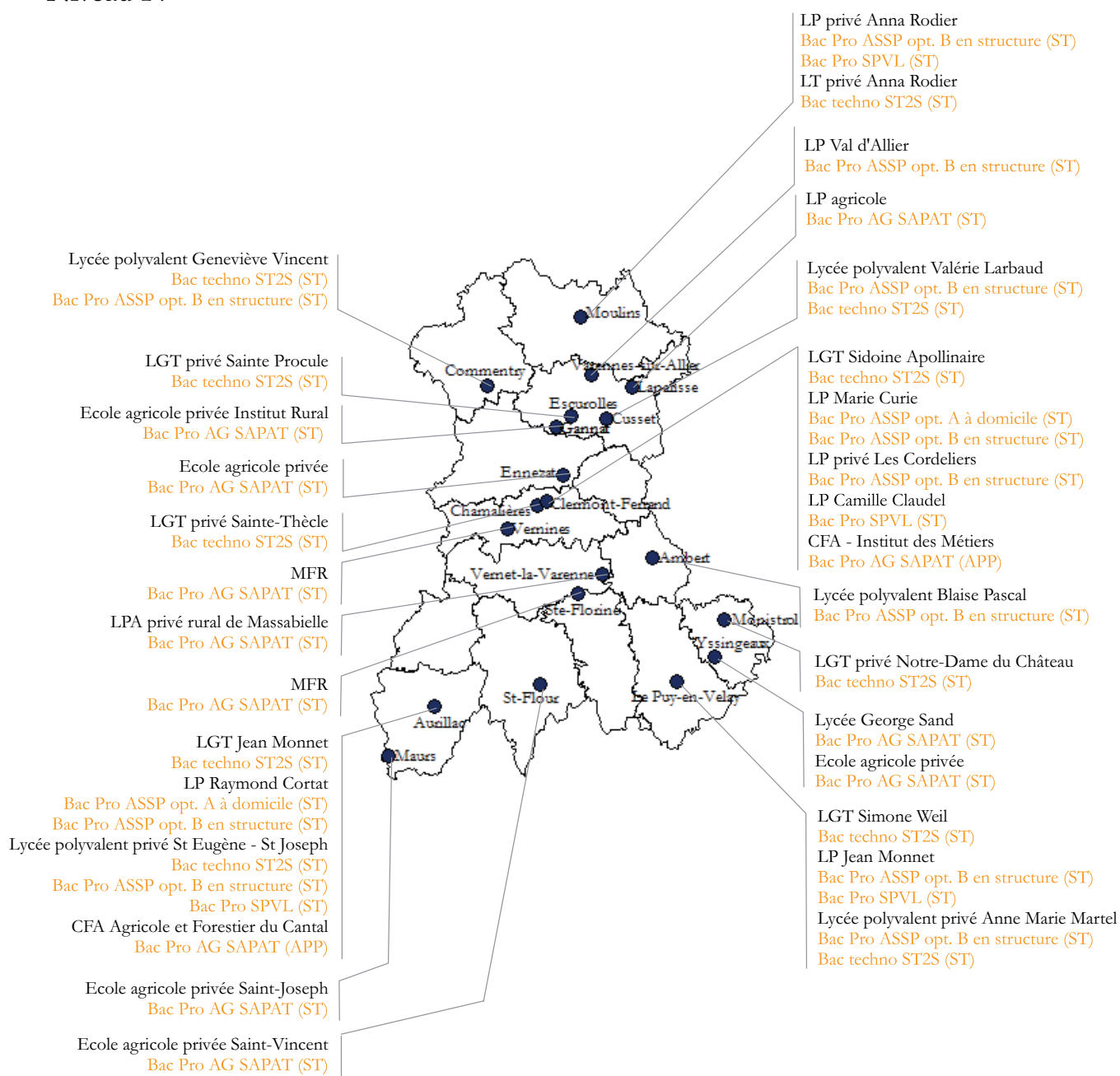
ST : statut scolaire

APP : apprentissage

Source : Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne



## Offre de formation initiale (scolaire et apprentissage) Niveau IV



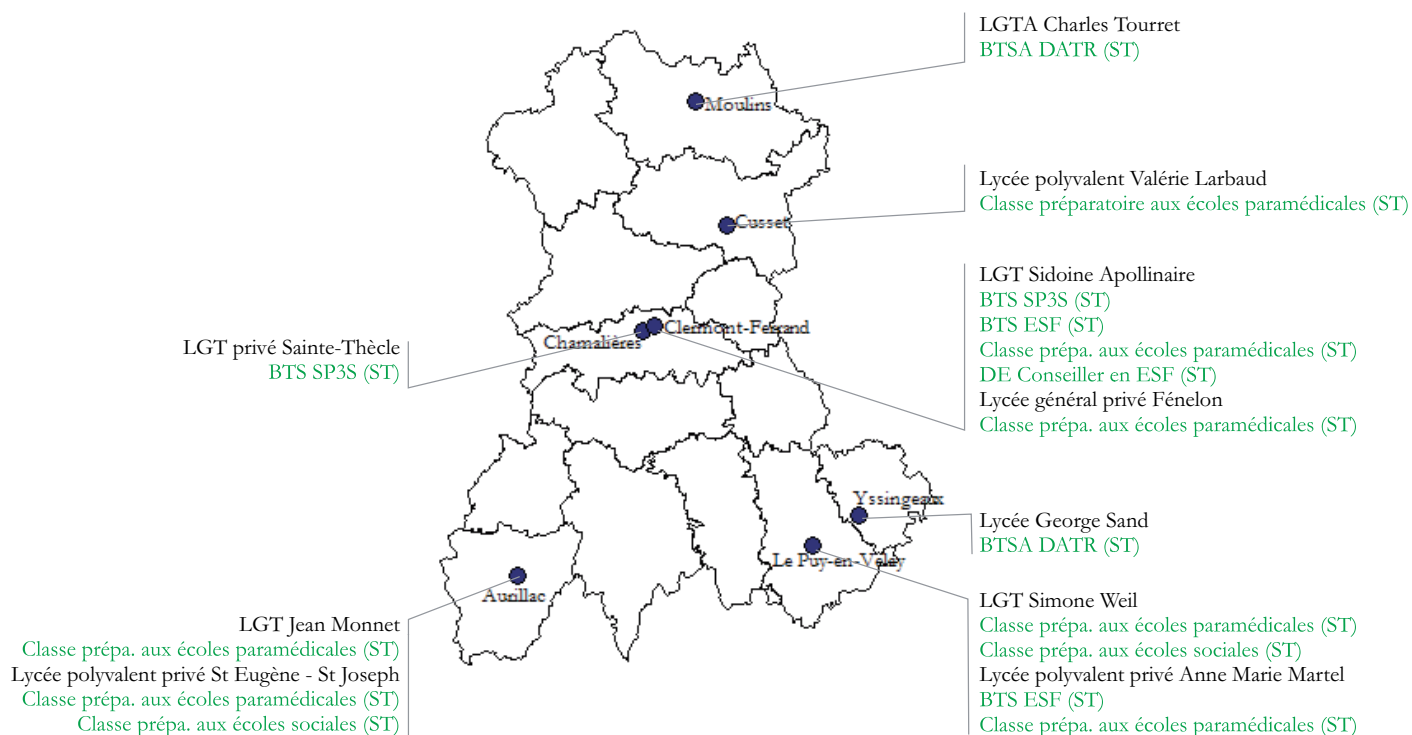
### Légende :

- Voie de formation
- ST : statut scolaire
- APP : apprentissage

Source : Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne



## Offre de formation initiale (scolaire et apprentissage) Niveau III



Légende :

Voie de formation

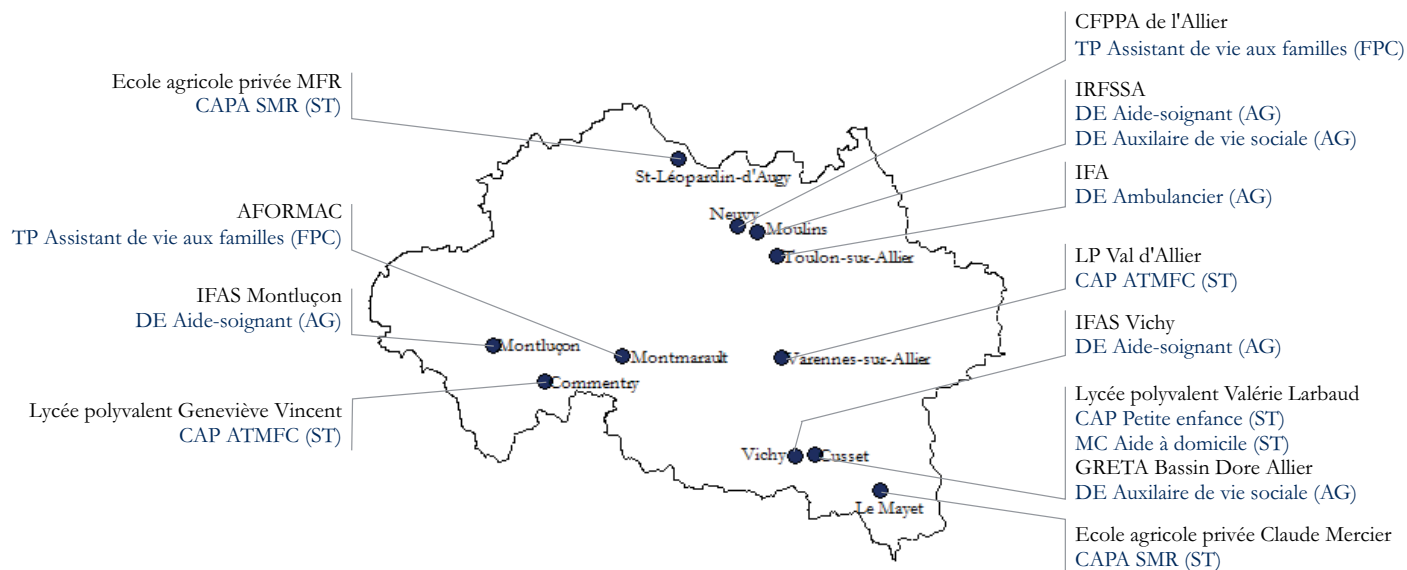
ST : statut scolaire

APP : apprentissage

Source : Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne



## Offre de formation tous dispositifs Niveau V - Département de l'Allier



Légende :

Voie de formation

ST : statut scolaire

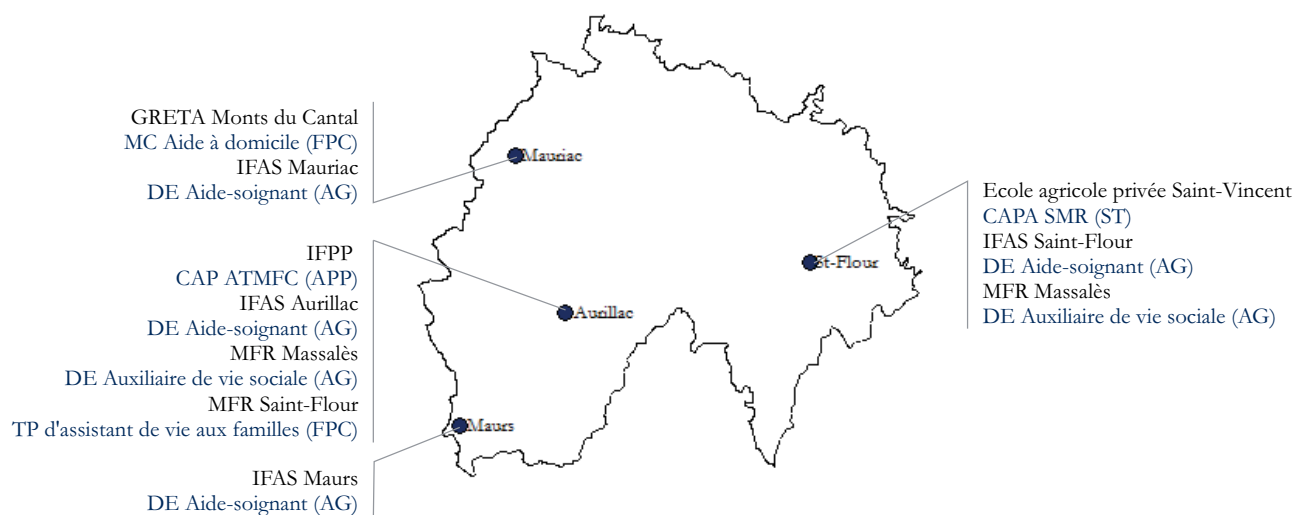
APP : apprentissage

AG : initiale agréée par la Région

FPC : action collective de FPC Région, action de formation conventionnée Pôle emploi

Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne

## Offre de formation tous dispositifs Niveau V - Département du Cantal



Légende :

Voie de formation

ST : statut scolaire

APP : apprentissage

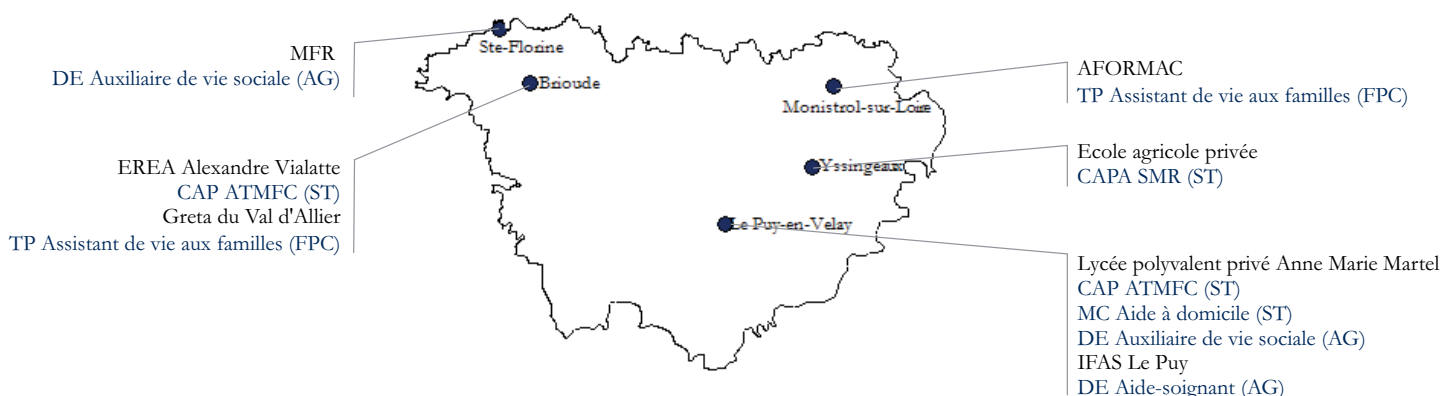
AG : initiale agréée par la Région

FPC : action collective de FPC Région, action de formation conventionnée Pôle emploi

Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne



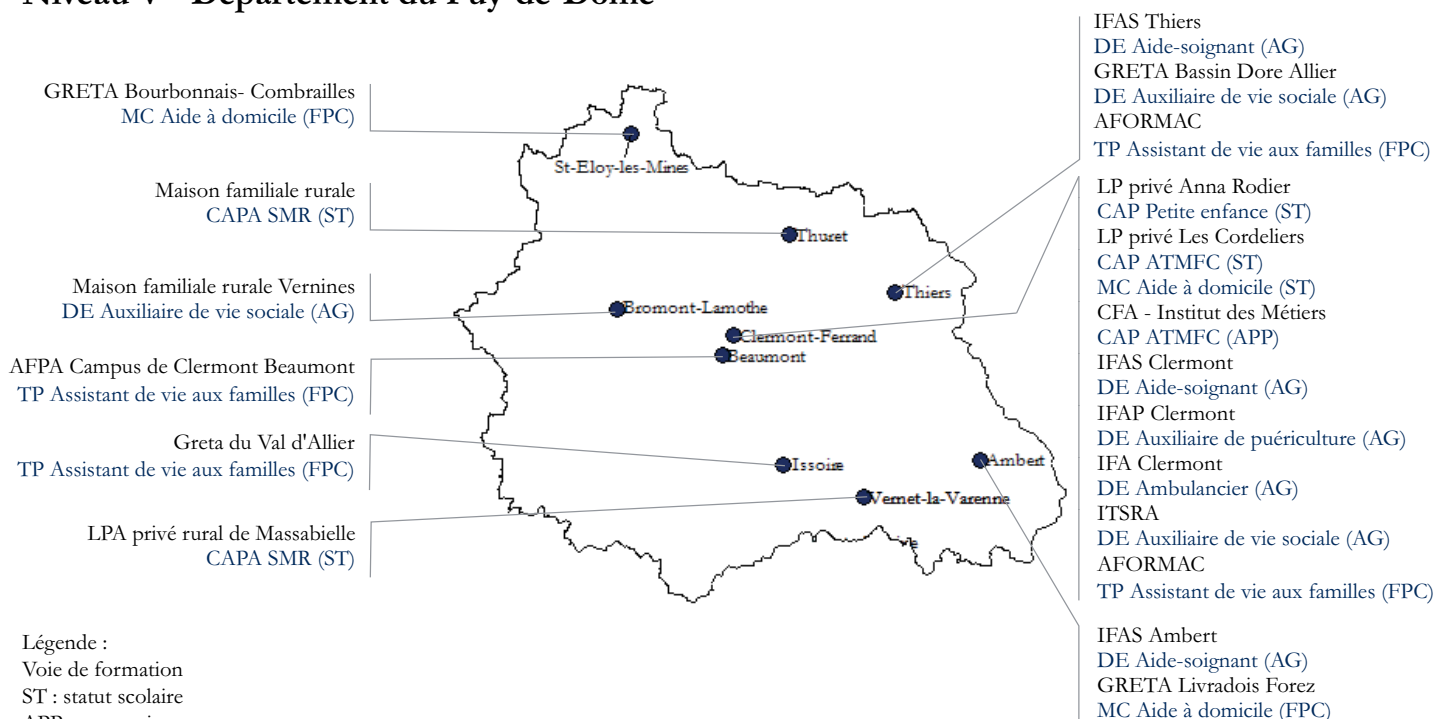
## Offre de formation tous dispositifs Niveau V - Département de la Haute-Loire



**Légende :**  
 Voie de formation  
 ST : statut scolaire  
 APP : apprentissage  
 AG : initiale agréée par la Région  
 FPC : action collective de FPC Région, action de formation conventionnée Pôle emploi

Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne

## Offre de formation tous dispositifs Niveau V - Département du Puy-de-Dôme



**Légende :**  
 Voie de formation  
 ST : statut scolaire  
 APP : apprentissage  
 AG : initiale agréée par la Région  
 FPC : action collective de FPC Région, action de formation conventionnée Pôle emploi

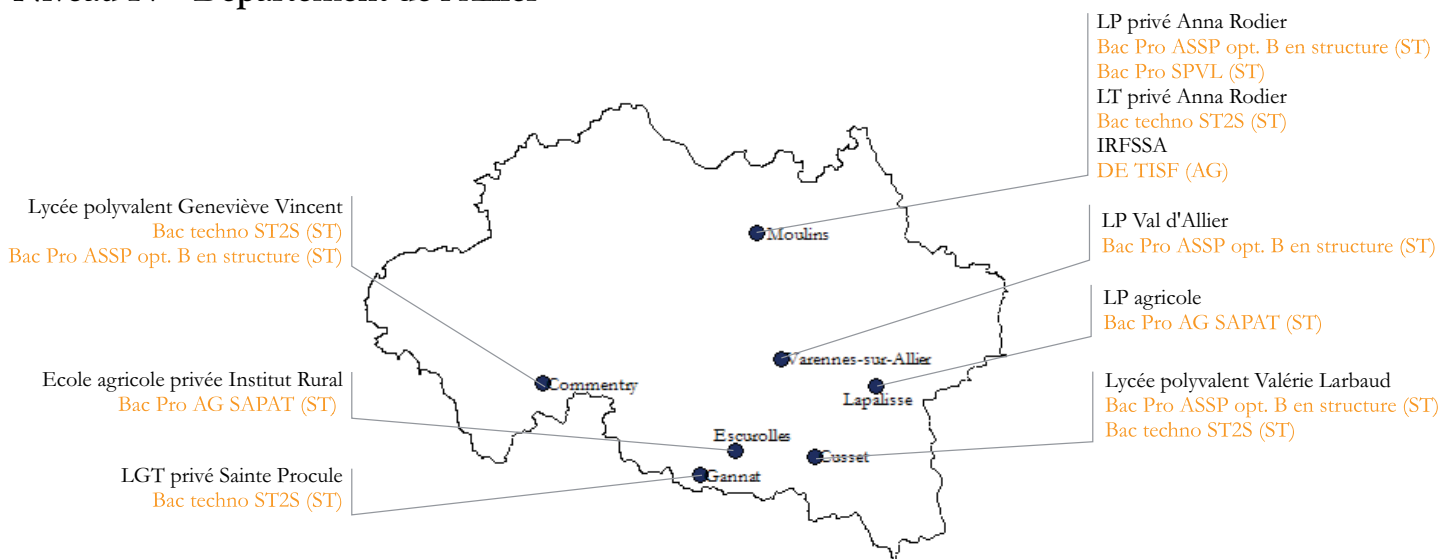
Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne







## Offre de formation tous dispositifs Niveau IV - Département de l'Allier

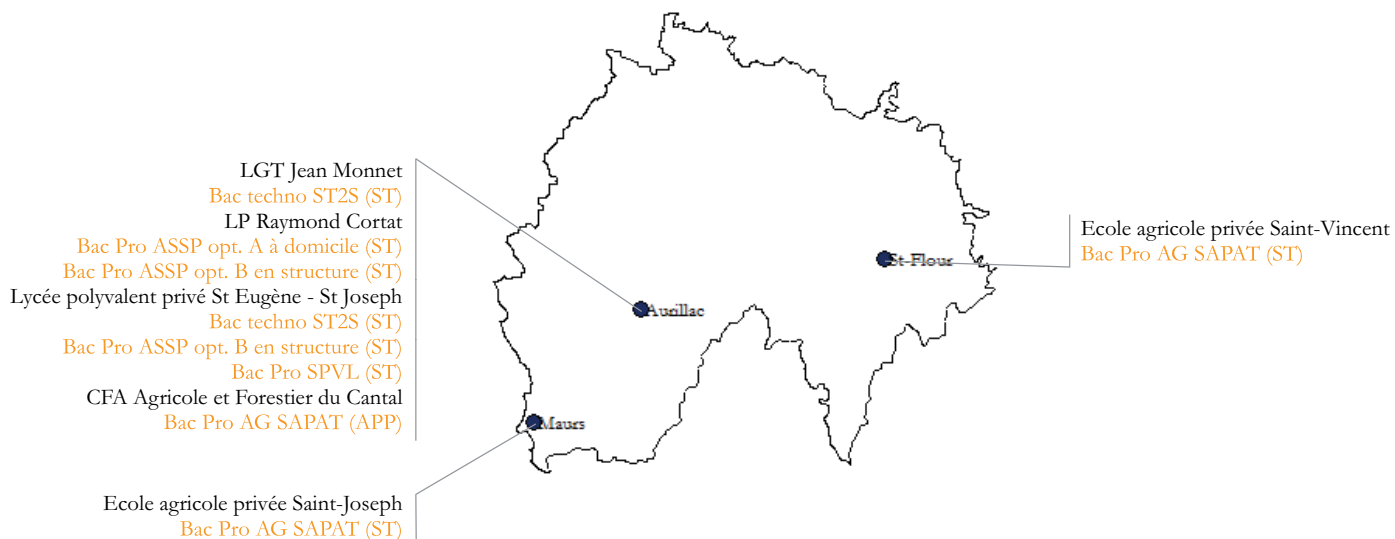


### Légende :

- Voie de formation
- ST : statut scolaire
- APP : apprentissage
- AG : initiale agréée par la Région
- FPC : action collective de FPC Région, action de formation conventionnée Pôle emploi

Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne

## Offre de formation tous dispositifs Niveau IV - Département du Cantal



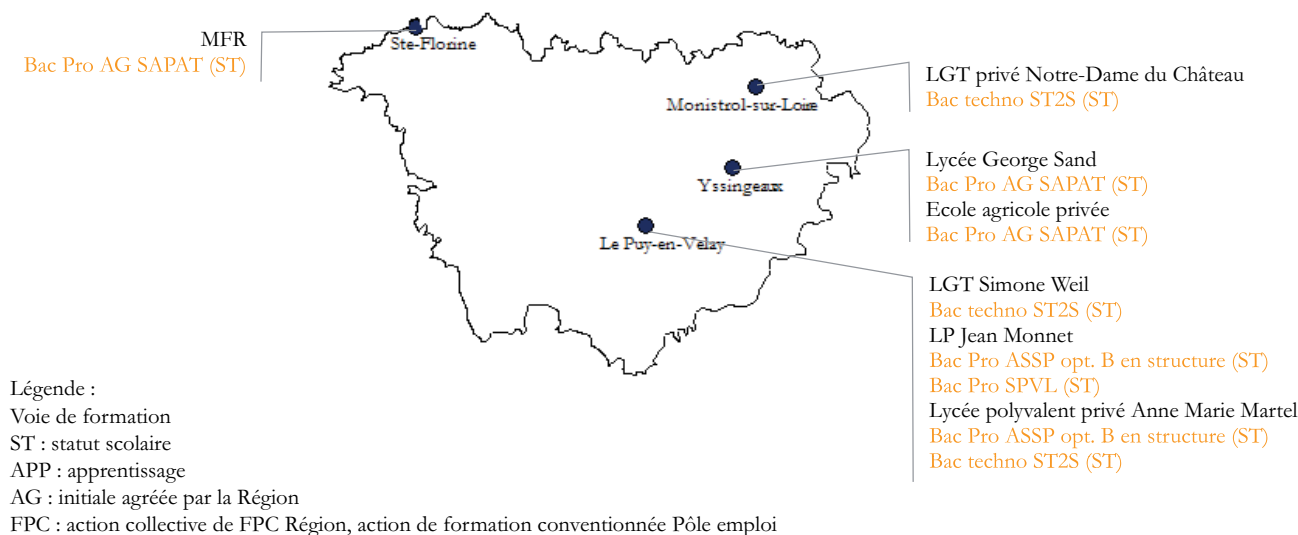
### Légende :

- Voie de formation
- ST : statut scolaire
- APP : apprentissage
- AG : initiale agréée par la Région
- FPC : action collective de FPC Région, action de formation conventionnée Pôle emploi

Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne

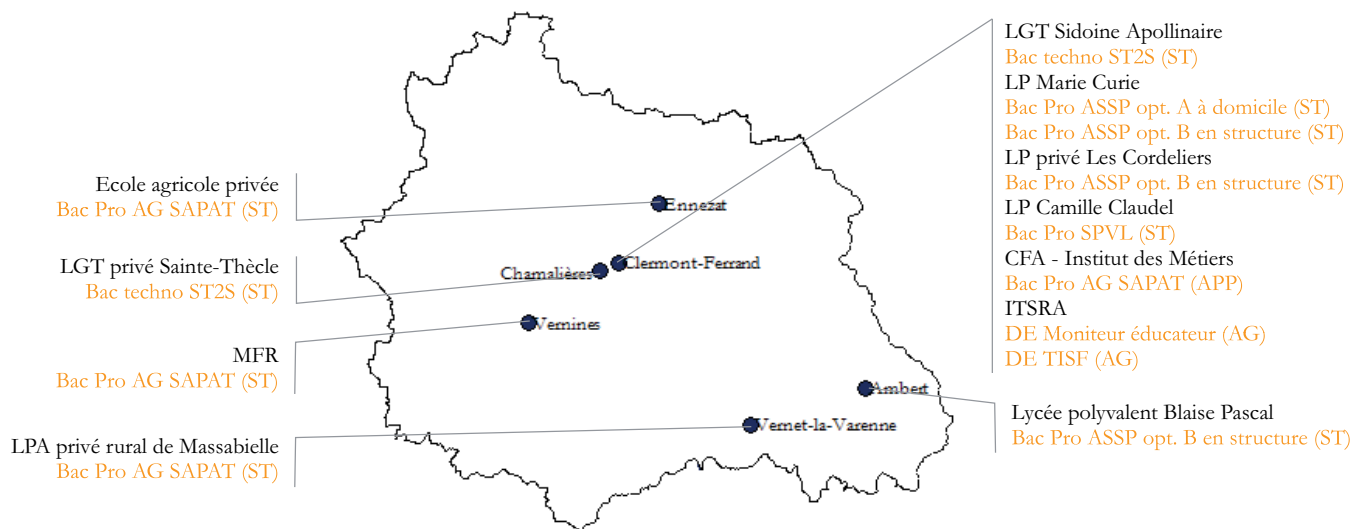


## Offre de formation tous dispositifs Niveau IV - Département de la Haute-Loire



Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne

## Offre de formation tous dispositifs Niveau IV - Département du Puy-de-Dôme

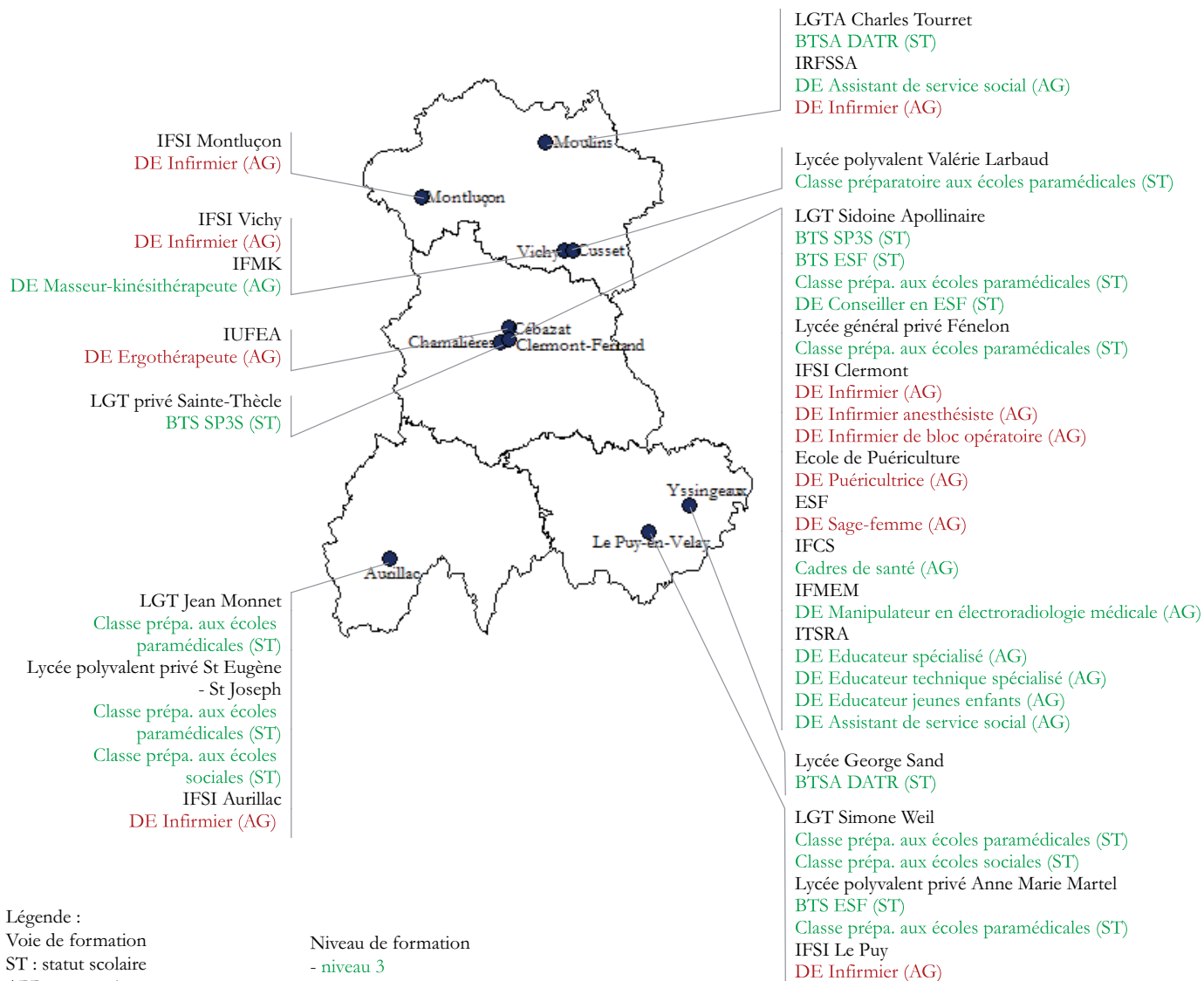


**Légende :**  
Voie de formation  
ST : statut scolaire  
APP : apprentissage  
AG : initiale agréée par la Région  
FPC : action collective de FPC Région, action de formation conventionnée Pôle emploi

Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne



## Offre de formation tous dispositifs Niveaux III ou plus



Source : Conseil Régional, DRAAF, Pôle Emploi, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne



## LES EFFECTIFS EN FI DANS LES FORMATIONS RELEVANT DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS L'ALLIER ET LE CANTAL

Département de formation	Niveau de formation	Commune de formation	Nom Site de Formation FI	Libellé Formation suivie	Statut en FI	Coursus de formation	Effectif 2012-2013		
03	5	Commentry	Lycée polyvalent Geneviève Vincent	CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif	SCOLAIRE	1/2	12		
						2/2	9		
		Cusset	Lycée polyvalent Valéry Larbaud	CAP petite enfance	SCOLAIRE	1/2	14		
						2/2	14		
		Le Mayet-de-Montagne	Ecole agricole privée Claude Mercier	MC aide à domicile	SCOLAIRE	1/1	15		
	2/2					10			
	Saint-Léopardin-d'Augy	Ecole agricole privée Maison familiale rurale	CAPA services en milieu rural	SCOLAIRE	1/2	19			
					2/2	24			
	Varennes-sur-Allier	Lycée professionnel Val d'Allier	CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif	SCOLAIRE	1/2	29			
					2/2	15			
	<b>Total 5 Effectifs inscrits en 1<sup>ère</sup> année</b>							<b>90</b>	
	15	4	Commentry	Lycée polyvalent Geneviève Vincent	Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	SCOLAIRE	1/3	45	
							2/3	60	
							Bac pro services de proximité et vie locale	3/3	13
								2/2	61
Cusset		Lycée polyvalent Valéry Larbaud	Bac techno série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	SCOLAIRE	1/2	57			
					2/2	31			
Eseurolles		Ecole agricole privée Institut Rural	Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	SCOLAIRE	1/3	30			
					2/3	65			
Gannat		Lycée général et technologique privé Sainte-Proculde	Bac techno série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	SCOLAIRE	1/2	62			
					2/2	30			
Lapalisse		Lycée professionnel agricole	Bac pro services aux personnes et aux territoires	SCOLAIRE	1/3	30			
					2/3	33			
Moulins		Lycée professionnel privé Anna Rodier	Bac pro services en milieu rural	SCOLAIRE	1/3	15			
					2/3	21			
Varennes-sur-Allier		Lycée technologique privé Anna Rodier	Bac pro services de proximité et vie locale	SCOLAIRE	1/3	29			
	2/3				62				
<b>Total 4 Effectifs inscrits en 1<sup>ère</sup> année</b>							<b>383</b>		
3	Cusset Moulins	Lycée polyvalent Valéry Larbaud	Lycée général et technologique agricole Charles Toutret	Classe préparatoire aux écoles paramédicales	SCOLAIRE	1/1	806		
						BTSa développement, animation des territoires ruraux	1/2	24	
							2/2	23	
<b>Total 3 Effectifs inscrits en 1<sup>ère</sup> année</b>							<b>47</b>		
<b>Total 3</b>							<b>52</b>		
03	5	Auillac Saint-Flour	Institut de formation professionnelle et permanente Ecole agricole privée Saint-Vincent	CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif CAPA services en milieu rural	APPRENTI SCOLAIRE	1/2	1 122		
						1/2	2		
						2/2	16		
<b>Total 5 Effectifs inscrits en 1<sup>ère</sup> année</b>							<b>78</b>		
4	Auillac	Centre de formation d'apprentis Agricole et Forestier du Cantal	Bac pro services aux personnes et aux territoires	APPRENTI	SCOLAIRE	1/3	28		
						2/3	4		
						Bac techno série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	1/2	14	
							2/2	50	
						Lycée Polyvalent privé Saint Eugène - Saint Joseph	Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	SCOLAIRE	SCOLAIRE
2/3	32								
Bac pro services de proximité et vie locale	SCOLAIRE	SCOLAIRE	SCOLAIRE	1/3	35				
				2/3	19				
<b>Total 5</b>							<b>24</b>		



## LES EFFECTIFS EN FI DANS LES FORMATIONS RELEVANT DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LE CANTAL ET LA HAUTE-LOIRE

Département de formation	Niveau de formation	Commune de formation	Nom Site de Formation FI	Libellé Formation suivie	Statut en FI	Cursus de formation	Effectif 2012-2013													
43	Total 15																			
								Total 4	Aurillac	Lycée général et technologique Jean Monnet Lycée Polyvalent privé Saint Eugène - Saint Joseph				552						
															Total 3					58
								5	Brioude Le Puy-en-Velay	Etablissement régional d'enseignement adapté Alexandre Vialatte I.M.PRO - Les Cévennes				8						
															Yssingaux	Ecole agricole privée				19
								Total 5						66						
															4	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel			
								Sainte-Florine	Maison familiale rurale					35						
															Yssingaux		Ecole agricole privée			
								Total 4						32						
															3	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel			
								Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				52						
															Total 3					
								4	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				29						
Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				48														
							Total 4						19							
3	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				39														
							Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				54							
Total 3						22														
							4	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				29							
Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				48														
							Total 4						274							
3	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				643														
							Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				18							
Total 3						24														
							4	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				25							
Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				21														
							Total 4						28							
3	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				23														
							Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				14							
Total 3						118														
							4	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				153							
Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				899														
							Total 4						274							
3	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				643														
							Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				18							
Total 3						24														
							4	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				25							
Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				21														
							Total 4						28							
3	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				23														
							Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				14							
Total 3						118														
							4	Le Puy-en-Velay	Lycée général et technologique Simone Weil Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel				153							
Yssingaux		LEGTA - Lycée Georges Sand				899														





## LES EFFECTIFS EN FI DANS LES FORMATIONS RELEVANT DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LE PUY-DE-DÔME

Département de formation	Niveau de formation	Commune de formation	Nom Site de Formation FI	Libellé Formation suivie	Statut en FI	Cursus de formation	Effectif 2012-2013			
63	5	Clermont-Ferrand	Centre de Formation d'Apprentis - APPP - Institut des Métiers	CAP assistant(e) technique en milieu familial et collectif	APPRENTI	2/2	2			
			Lycée professionnel privé Anna Rodier	CAP petite enfance	SCOLAIRE	1/2	41			
			Lycée professionnel privé Les Cordeliers	CAP assistant(e) technique en milieu familial et collectif	SCOLAIRE	2/2	39			
		Thuret	MC aide à domicile	SCOLAIRE	1/1	4				
			Maison familiale rurale d'orientation et formation professionnelle	CAPA services en milieu rural	SCOLAIRE	1/2	13			
	Vernet-la-Varenne	Lycée professionnel agricole privé Rural de Massabielle	CAPA services en milieu rural	SCOLAIRE	2/2	14				
	<b>Total 5 Effectifs inscrits en 1ère année</b>							<b>85</b>		
	<b>Total 5</b>							<b>166</b>		
	4		Ambert	Lycée polyvalent Blaise Pascal	Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	SCOLAIRE	1/3 2/3	30 34		
				Lycée général et technologique privé Sainte-Thècle	Bac techno série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	SCOLAIRE	1/2	63		
				Centre de Formation d'Apprentis - APPP - Institut des Métiers	Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	APPRENTI	1/3	8		
				Lycée général et technologique Sidonie Apollinaire	Bac techno série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	SCOLAIRE	2/3	17		
				Lycée professionnel Camille Claudel	Bac pro services de proximité et vie locale	SCOLAIRE	1/2 2/2	138 136		
Lycée professionnel Marie Curie				Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile	SCOLAIRE	1/3	22			
Lycée professionnel Marie Curie				Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	SCOLAIRE	2/3 3/3	28 26			
Ennezat				Ecole agricole privée	Bac pro services de proximité et vie locale	SCOLAIRE	1/3	30		
Vernet-la-Varenne				Lycée professionnel agricole privé Rural de Massabielle	Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	SCOLAIRE	2/3	30		
Vernines				Maison familiale rurale	Bac pro services aux personnes et aux territoires	SCOLAIRE	1/3	46		
<b>Total 4 Effectifs inscrits en 1ère année</b>							<b>434</b>			
<b>Total 4</b>							<b>1 045</b>			
3					Chamalières	Lycée général et technologique privé Sainte-Thècle	BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social	SCOLAIRE	1/2	24
	Lycée général et technologique Sidonie Apollinaire	BTS économie sociale et familiale	SCOLAIRE				1/2	30		
	BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social	SCOLAIRE	2/2				29			
	Classe préparatoire aux écoles paramédicales	SCOLAIRE	1/2				34			
	Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale	SCOLAIRE	2/2				24			
Lycée général privé Fénelon	Classe préparatoire aux écoles paramédicales	SCOLAIRE	1/1	26						
<b>Total 3 Effectifs inscrits en 1ère année</b>							<b>64</b>			
<b>Total 3</b>							<b>208</b>			
<b>Total 63</b>							<b>261</b>			
<b>Total 5 Effectifs inscrits en 1ère année</b>							<b>1 472</b>			
<b>Total Niveau 5</b>							<b>259</b>			
<b>Total 4 Effectifs inscrits en 1ère année</b>							<b>471</b>			
<b>Total Niveau 4</b>							<b>1 305</b>			
<b>Total 3 Effectifs inscrits en 1ère année</b>							<b>3 136</b>			
<b>Total Niveau 3</b>							<b>431</b>			
<b>Total Auvergne</b>							<b>524</b>			
<b>Total Auvergne</b>							<b>4 131</b>			

Source : Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, traitement CARIF-OREF Auvergne


**LES EFFECTIFS INSCRITS EN 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE DANS LES FORMATIONS AUTORISÉES OU AGRÉÉES PAR LA RÉGION (1/2)**

Département de formation	Niveau de formation	Commune de formation	Nom Site de formation	Certification	Statut	Effectif réel formation complète	
03	5	Cusset	GRETA Bassin Dore Allier	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	14	
		Montluçon	IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	48	
		Moulins	IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	42	
		Toulon-sur-Allier	IRFSSA	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	20	
		Vichy	IFA	DE Ambulancier	FI AGREEE	13	
		Total 5					192
		4	Moulins	IRFSSA	DE Technicien de l'intervention sociale et familiale	FI AGREEE	
		Total 4					
		3	Moulins	IRFSSA	DE Assistant de service social	FI AGREEE	40
			Vichy	IFMK	DE Masseur-kinésithérapeute	FI AGREEE	76
	Total 3					116	
	2	Montluçon	IFSI	DE Infirmier	FI AGREEE	92	
		Moulins	IFSI	DE Infirmier	FI AGREEE	90	
		Vichy	IFSI	DE Infirmier	FI AGREEE	99	
	Total 2					281	
	Total 03					589	
15	5	Aurillac	IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	40	
			MFR Massalès	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	14	
			IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	20	
			IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	22	
			Saint-Flour	IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	25
		Total 5					131
		2	Aurillac	IFAS-IFSI	DE Infirmier	FI AGREEE	85
		Total 2					85
		Total 15					216
	43	5	Le Puy-en-Velay	IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	78
			Lycée polyvalent privé Anne Marie Martel	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	14	
		Sainte-Florine	MFR	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	11	
		Total 5					103
		2	Le Puy-en-Velay	IFSI	DE Infirmier	FI AGREEE	99
		Total 2					99
	Total 43					202	
63	5	Ambert	IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	23	
			MFR Vermines	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	7	
			IFAS	DE Aide-soignant	FI AGREEE	86	
			IFA	DE Ambulancier	FI AGREEE	42	
			IFAP	DE Auxiliaire de puériculture	FI AGREEE	27	
		Total 5					33
	2	Thiers	IFAS	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	25	



## LES EFFECTIFS INSCRITS EN 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE DANS LES FORMATIONS AUTORISÉES OU AGRÉÉES PAR LA RÉGION (2/2)

Département de formation	Niveau de formation	Commune de formation	Nom Site de formation	Certification	Statut	Effectif réel formation complète
	Total 5		GRETA Bassin Dore Allier	DE Auxiliaire de vie sociale	FI AGREEE	8
	4	Clermont-Ferrand	ITSRA	DE Moniteur éducateur	APPRENTI	5
				DE Technicien de l'intervention sociale et familiale	FI AGREEE	33
	Total 4				FI AGREEE	18
	3	Clermont-Ferrand	IFCS	DE Cadres de santé	FI AGREEE	56
			IFMEM	DE Manipulateur en électroradiologie médicale	FI AGREEE	18
			ITSRA	DE Assistant de service social	FI AGREEE	31
				DE Educateur Jeunes Enfants	FI AGREEE	30
				DE Educateur spécialisé	APPRENTI	20
				DE Educateur technique spécialisé	FI AGREEE	9
	Total 3				FI AGREEE	92
	2	Clermont-Ferrand	Ecole de puériculture	DE Puériculteur	FI AGREEE	15
			IFSI	DE Infirmier	FI AGREEE	215
				IADÉ	FI AGREEE	23
				IBODE	FI AGREEE	159
	Total 2				FI AGREEE	15
	1	Cébazat	IUFE	DE Ergothérapeute	FI AGREEE	6
		Clermont-Ferrand	ESF	DE Sage-femme	FI AGREEE	203
	Total 1				FI AGREEE	25
					FI AGREEE	28
					FI AGREEE	53
	<b>Total 63</b>					<b>778</b>
	<b>Total Auvergne</b>					<b>1 785</b>

Source : Conseil Régional, enquête auprès des établissements de FSS agréés Région au 31/12/2012, traitement CARIF-OREF Auvergne







L'ORIGINE SCOLAIRE DES ENTRANTS DANS LES FORMATIONS AUTORISÉES OU AGRÉÉES PAR LA RÉGION

Origine scolaire des inscrits en 1ère année en formations sanitaires et sociales initiales autorisées ou agréées par la Région

Certification	Niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation														Non renseigné	Total	
	Niveau	Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	BEP carrière sanitaire ou sociale (niveau ou diplôme) fin 2nde ou 1ère	Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) fin 2nde ou 1ère	BEPA services (niveau ou diplôme) fin 2nde ou 1ère	Baccalauréat obtenu	Équivalence Baccalauréat (BTA, BTI)	BTS DUT (M2)	DEUG, DEUST (L2)	Licence (L3)	Maîtrise (M1)	DESS, DEA (M2)	Doctorat				
Auxiliaire de vie sociale	5	21	8	3	55	31	15	1	5						8	147	
Auxiliaire de puériculture	5						15		3							28	
Aide-soignant	5	29	80	33	126	47	189	15	24	1	10	13	3		23	593	
Technicien de l'intervention sociale et familiale	4		1	1	1	2	9		1						1	16	
Moniteur-éducateur	4	2	1	1	4	3	24	3	3	2	1				2	46	
Assistant de service social	3						41	2	3	1	3	11	2	2	2	67	
Éducateur spécialisé	3					3	48		8	1	7	18	4	1	23	113	
Éducateur de jeunes enfants	3						8				7		2		3	20	
Éducateur technique spécialisé	3				2		5				2				1	10	
Masso-kinésithérapeute	3						66		1	1	3	2				73	
Manipulateur en ERM	3						30									30	
Cadres de santé	3														22	22	
Infirmier DE	2	2	18		22	17	463	6	24	13	14	21	11	4	1	7	623
Infirmier puériculteur	2															21	21
Infirmier anesthésiste	2															15	15
Infirmier Bloc opératoire	2															15	15
Sage-Femme	1				1		27									28	28
<b>Total</b>		<b>54</b>	<b>108</b>	<b>38</b>	<b>211</b>	<b>103</b>	<b>940</b>	<b>27</b>	<b>68</b>	<b>17</b>	<b>40</b>	<b>84</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>143</b>	<b>1 867</b>	

Source : DREES - enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales, 2011, traitement CARIF-OREF Auvergne

Origine scolaire des inscrits en 1ère année en formations sanitaires et sociales initiales autorisées ou agréées par la Région  
Série du bac pour les personnes avec un niveau fin terminale atteint ou Bac obtenu

Certification	Niveau														Non renseigné	Total	% série SMS	
	Série L	Série ES	Série S	Série STI	Série STL	Série STG	Séries STAV	Série SMS	Série Hôtellerie	Séries F11, F11'	Bac Pro	Doctorat						
Auxiliaire de puériculture	5	1	4			2									2		15	40%
Auxiliaire de vie sociale	5	7	2	2		5									2	26	46	4%
Aides-soignants	5	31	11	11	1	20	2	74	1	1	65	18	236	31%				
Technicien de l'intervention sociale et familiale	4	1				2		4			4		11	36%				
Moniteur-éducateur	4	12	2	1	2	3		4			3		27	15%				
Masso-kinésithérapeute	3			65									66	0%				
Manipulateur en ERM	3			25				4			1		30	13%				
Assistant de service social	3	11	18	1		4		5			2		41	12%				
Éducateur spécialisé	3	9	24	5	1	5		5			2		51	10%				
Éducateur de jeunes enfants	3		4			2		2					8	25%				
Éducateur technique spécialisé	3				1	1		1			1		5	20%				
Infirmier DE	2	23	90	161	3	30	3	145	1				480	30%				
Sage-Femme	1			27									27	0%				
<b>Total</b>		<b>95</b>	<b>155</b>	<b>298</b>	<b>8</b>	<b>74</b>	<b>6</b>	<b>252</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>96</b>	<b>50</b>	<b>1 043</b>	<b>2.4%</b>				

Source : DREES - enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales, 2011, traitement CARIF-OREF Auvergne

niveau fin terminale Baccalauréat obtenu (cf. premier tableau) = 103  
Baccalauréat obtenu 940



L'ORIGINE SCOLAIRE DES ENTRANTS DANS LES FORMATIONS AUTORISÉES OU AGRÉÉES PAR LA RÉGION

Origine scolaire des inscrits en 1ère année en formations sanitaires initiales autorisées ou agréées par la Région  
Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu

Certification	Niveau	Aucun diplôme sanitaire ou social	Diplôme du secteur social ou médico-social	Ambulancier	Infirmier	Sage-femme	Masseur-kinésithérapeute	Technicien en analyse biomédicale	Aide-soignant	Pédicure-podologue	Manipulateur ERM	Ergothérapeute	Psychomotricien	Auxiliaire de puériculture	Autre diplôme sanitaire	Diplôme inconnu	Non renseigné	Total
Auxiliaire de puériculture	5	23	2						2								1	28
Aides-soignants	5	283	77	11				1	1					3	7	68	142	593
Masseur-kinésithérapeute	3	70					1						1			1		73
Manipulateur en ERM	3	30																30
Cadres de santé	3																22	22
Infirmier DE	2	420	29	1				4	87					3	3	11	65	623
Sage-Femme	1	27															1	28
<b>Total</b>		<b>853</b>	<b>108</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>90</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>80</b>	<b>231</b>	<b>1 397</b>

Source : DREES - enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales, 2011, traitement CARIF-OREF Auvergne

Origine scolaire des inscrits en 1ère année en formations sociales initiales autorisées ou agréées par la Région  
Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu

Certification	Niveau	Aucun diplôme sanitaire ou social	CAFAD, DEAVS	Aide médico-psychologique	Travailleur familial ou TISF	Moniteur éducateur	ASS, ES, CESF, ETS, EJE et DEFA	Autres diplômes sociaux	Diplômes paramédicaux	Non renseigné	Total
Auxiliaire de vie sociale	5	118						7	2	20	147
Technicien de l'intervention sociale et familiale	4	8								8	16
Moniteur-éducateur	4	28		3	1			5	1	8	46
Assistant de service social	3	47		1	1			2	1	15	67
Educateur spécialisé	3	68		3				3	2	37	113
Educateur de jeunes enfants	3	11					1			8	20
Educateur technique spécialisé	3	6				1				3	10
<b>Total</b>		<b>286</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>99</b>	<b>419</b>

Source : DREES - enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales, 2011, traitement CARIF-OREF Auvergne





## Compte-rendu de la réunion du 6 février 2013

Conseil Régional - Rectorat - DRAAF



## ■ ■ L'ORGANISATION DE LA RÉUNION

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- ✓ un premier où a été abordé le contexte économique du secteur d'activité, les besoins en personnels du secteur, la connaissance et la représentation qu'en ont les élèves et leurs familles ;
  - ✓ un second temps consacré à l'offre de formation existante dans les différents dispositifs (scolaire/apprentissage ; formations initiales agréées par la Région et formation continue tout au long de la vie) ;
- à partir d'un document power-point présentant différentes données.

Préalablement, les représentants des établissements inscrits à l'atelier avaient été destinataires, par courriel, d'un certain nombre de documents d'informations préparatoires :

- ✓ Mémo CARIF-OREF sur les services à la personne (janvier 2013),

- ✓ Etude Région sur l'Aide à domicile (mars 2012),
- ✓ Fiches Métiers - Formations secteur social et médico-social (octobre 2012),
- ✓ Etude INSEE « Auvergne et dépendance à l'horizon 2030 »,
- ✓ Enquête Pôle Emploi « Besoins en main d'œuvre » 2012,
- ✓ Données enquête IVA-IPA sur le devenir des élèves et apprentis de la filière,
- ✓ Taux de pression des sections scolaires Education Nationale et Agriculture,
- ✓ Etudes nationales Ministère de l'agriculture « Analyse de l'insertion des diplômés du CAPA SMR » (juillet 2012),
- ✓ « L'orientation dans le secteur sanitaire et social » (2012).

Lors de ces échanges, plusieurs pistes de travail ont été abordées avec un calendrier de mise en œuvre.





## LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le secteur d'activité sanitaire et social (santé humaine et action sociale) compte 89 653 salariés en Auvergne (données INSEE- 2009), soit 20% des salariés tous secteurs confondus.

L'accompagnement des personnes âgées dépendantes est un enjeu majeur pour notre région dans les 20 prochaines années avec une augmentation prévisible entre 2010 et 2030 de 18 à 37% de la population âgée dépendante (cf. enquête INSEE). Cette évolution a des conséquences directes sur l'emploi avec la création de 3 550 emplois à domicile en Equivalent Temps Plein d'ici 2020. Cette augmentation est notamment très forte pour les intervenants à domicile hors soins avec une augmentation de 38% rien que pour les services d'aides ménagères, garde à domicile et portage repas. L'augmentation est également importante en institution avec la création prévue de 3 490 emplois, soit +23%. 1360 postes d'infirmiers et d'aides-soignants devraient être créés. Cette augmentation des besoins et recrutements est très forte jusqu'en 2015 puis devrait ralentir jusqu'en 2020.

L'enquête menée par Pôle Emploi des Besoins en Main d'œuvre (BMO) fait remonter chaque année des besoins importants sur ce secteur d'activité. En 2012, il concentre 15% des projets de recrutement (16% en 2011 - stable) :

- ✓ 1 101 dans l'aide à domicile dont 63% sont jugés difficiles à pourvoir ;
- ✓ les projets de recrutement d'infirmiers sont jugés difficiles à pourvoir à 77%.

Ces données sont cependant à nuancer selon les territoires :

- ✓ Allier : 1<sup>er</sup> = aide-soignant et aide médico-psychologique ; 2<sup>ème</sup> = Employé de maison ; 3<sup>ème</sup> = infirmier ;
- ✓ Cantal : 2<sup>ème</sup> = aide-soignant et aide médico-psychologique ; 4<sup>ème</sup> = Infirmier ; 11<sup>ème</sup> = autres métiers paramédicaux et masseur-kinésithérapeute ;
- ✓ Haute-Loire : 8<sup>ème</sup> = infirmier ; sur Le Puy-en-Velay : 1<sup>er</sup> = agent de service hospitalier ; 2<sup>ème</sup> = aide-soignant et aide médico-psychologique ;
- ✓ Puy-de-Dôme : 2<sup>ème</sup> = aide-soignant ; 4<sup>ème</sup> = employé de maison ; 6<sup>ème</sup> = infirmier.

Ce secteur d'activité sera fortement touché par les départs en retraite dans les 5 à 10 prochaines années. On observe que les salariés sont plus vieux que la moyenne régionale notamment dans le secteur de l'action sociale.

Le secteur de l'aide à domicile est particulièrement touché avec des départs en retraite massifs prévus dans les 5 à 10 prochaines années.

Dans le Cantal rien que pour l'une des deux grosses associations du territoire :

- ✓ plus de 48% de salariés ont + de 50 ans ;
- ✓ par ailleurs, il y a beaucoup de départs prématurés des salariés à partir de 55 ans pour cause d'usure professionnelle ;
- ✓ en conséquence, plus de 300 salariés seront à remplacer.

En Haute Loire, la plus grosse fédération de services d'aide à domicile estime à plus de 400, le nombre de départs en retraite programmés dans les 10 prochaines années.

Dans l'Allier, plus de 230 départs en retraite de personnels intervenant à domicile (Auxiliaire de Vie Sociale et Aide-Soignant) sont prévus dans les 10 prochaines années pour les seules structures relevant de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles.

Dans le Puy de Dôme, plus de 600 départs sont également programmés dans ces structures.

Les besoins de recrutement dans le secteur sont donc importants et l'insertion professionnelle y est favorable. Toutefois, cela est à nuancer :

- ✓ selon les métiers : le secteur de l'aide à domicile a actuellement et aura à l'avenir encore de forts besoins en personnels dû à la fois aux nombreux départs en retraite, à l'augmentation de la population dépendante, mais également au déficit d'attractivité de ce secteur du fait des contraintes du métier qui a du mal à fidéliser les salariés (déplacements, rémunération, horaires, grande autonomie...) ;
- ✓ selon les territoires : les besoins de recrutement d'aides-soignants et infirmiers sont importants sur des territoires ruraux et isolés alors que la tendance semble au ralentissement sur les zones urbanisées ou périurbaines ; Cela pose la question de la mobilité des professionnels.
- ✓ selon la nature et la taille des structures employeuses : les Centres hospitaliers ne semblent plus avoir de difficultés à recruter ; par contre, la demande est forte dans les EHPAD (notamment ruraux) et les services de soins infirmiers à domicile qui attirent moins les jeunes diplômés.

Enfin, c'est un secteur d'activité confronté à des difficultés de plusieurs ordres :

- ✓ des difficultés financières : tendance générale constatée, en 2012 sur les 4 départements, à la diminution du nombre d'heures APA (allocation personnalisée à l'autonomie) attribuées, même si le nombre de bénéficiaires reste stable. Cette diminution a notamment un impact direct sur le recours aux services à domicile qui voient leur nombre d'heures de prestations diminuer. La situation financière de certains de ces services est, depuis quelques années, particulièrement difficile. Cela a amené l'Etat à mettre en place, en 2012, un fonds de restructuration pour les structures d'aide à domicile (50 millions € en 2012 et 50 millions € prévus en 2013). Pour l'Auvergne, l'enveloppe 2012 était de plus de 2,3 millions €, répartie entre 28 structures d'aide à domicile.
- ✓ de reconnaissance des métiers (financière, mais aussi déficit d'image) : différences de traitement selon les conventions collectives, activités difficiles en zones rurales isolées...
- ✓ de déficit d'attractivité de certains métiers ou/et structures : aide à domicile, EHPAD, notamment en milieu rural...



QUESTIONNEMENTS ET DEBAT

- ✓ Quelle visibilité du secteur à court et moyen termes ? Quel discours tenir aux jeunes et à leurs familles sur les perspectives d'emploi dans cette filière ?
- ✓ Une filière très liée à chaque territoire : comment créer du lien avec les employeurs et comment répondre collectivement aux enjeux de chaque territoire ?
- ✓ Comment prendre en compte la formation initiale et la formation tout au long de la vie (formation continue/VAE) dans la réponse aux besoins en termes d'emploi ?

Il y a un **contexte général** sur lequel on ne peut pas agir au plan local :

- ✓ ce sont des métiers nouveaux, jeunes avec une professionnalisation très récente ; le modèle économique n'existe donc pas encore ou plus : le modèle actuel, qui dépend très fortement des subventions publiques, ne tiendra pas (budgets des collectivités en forte tension). La visibilité est donc très floue pour l'avenir de l'emploi dans cette filière.
  - ✓ la transformation des BEP (niveau V) en Bac Pro (niveau IV) a supprimé l'équivalence qui existait avec le métier d'aide-soignant qui est encore de niveau V.
- Des discussions sont en cours entre les Ministères Education Nationale, Agriculture et Santé sur d'éventuelles dispenses (concours à l'entrée, modules de formation), mais cela ne dépend pas de l'échelon local.

**Public attiré sur ces formations :**

Ces formations attirent essentiellement des jeunes filles qui viennent pour s'occuper de jeunes enfants en structures alors que l'offre d'emploi porte essentiellement sur les personnes âgées à domicile. Il y a donc risque d'une forte déconvenue en cours de formation, que les établissements de formation doivent gérer. Cependant, en trois ans de formation, les jeunes doivent évoluer sur leur vision de la filière, notamment à travers les périodes de stages qui sont essentielles dans ce cheminement personnel.

**Question de l'adéquation de l'offre de formation scolaire avec le marché de l'emploi :**

Actuellement, il y a beaucoup de Bac pro ASSP, option «Structures » et seulement deux sections à option «Domicile» ouvertes en Auvergne, alors que le marché de l'emploi semble valider une tendance contraire. Faut-il rééquilibrer cette offre ?

L'ensemble des participants s'accorde sur le fait que modifier l'offre, sans travailler préalablement avec les employeurs (réalité des métiers, accueil en stages pratiques, tutorat...) et sur la représentation des métiers chez les jeunes, n'est pas pertinent.

**Méconnaissance des parcours possibles de formation et d'insertion dans ce secteur :**

Ces métiers jeunes font que les élèves ont peu de modèles adultes pour envisager des carrières et des parcours professionnels. Ils n'envisagent pas toutes les possibilités d'évolution dans une vie professionnelle et toutes les passerelles qui peuvent se présenter.

Pourtant, c'est un secteur où les passerelles entre métiers, favorisées par une forte activité de formation continue, sont nombreuses, de l'aide à domicile vers l'emploi en structures, du sanitaire vers le social...

**La problématique des stages :**

L'ensemble des participants note la difficulté pour trouver des terrains de stage dans des structures à domicile : pas de tuteurs, se sentant en capacité de jouer ce rôle d'encadrement et de formation ; problématique de la mobilité des jeunes lycéens non-titulaires, de par leur âge, du permis de conduire ; problématique des heures d'intervention ; réticence de certains bénéficiaires vis-à-vis de ce public jeune...

Cette question rend impératif le besoin de contacts forts et d'échanges entre les établissements de formation et les employeurs locaux de ce secteur pour étudier ensemble les pistes d'amélioration.

Des mesures de ce type ont déjà été lancées par certains établissements avec leur environnement professionnel local et semblent, d'ores et déjà, prometteuses.

**Inadéquation ( ?) entre le profil des élèves en Bac pro et le profil attendu par les employeurs :**

Cette question rejoint la problématique précédente : jeunes peu mobiles, peu matures et peu autonomes, peut-être plus à même de commencer leur carrière en structure (où l'encadrement est plus fort) et non à domicile.

Le recrutement des jeunes issus des Bac Pro rénovés va soulever plusieurs problèmes : l'âge et l'absence de permis, le manque de maturité de certains, le manque d'autonomie dans l'emploi...

**L'élévation du niveau de qualification et ses implications pour les structures employeurs :**

Quelle reconnaissance et quel salaire pour les futurs diplômés de ces bac pro qui iraient directement à l'emploi ?

La fonction d'encadrement est-elle une réponse possible ?

Quels seront les besoins en termes de formation pour préparer cette génération d'encadrants (Bac prof ? BTS ?).

L'arrivée massive sur le marché du travail des sortants Bac Pro soulève également la question du positionnement des CAP/CAPA de niveau V sur le marché de l'emploi. Pourtant, ces niveaux V restent essentiels pour des jeunes qui n'ont pas les capacités de réussir dans une formation de niveau IV.





## QUESTIONNEMENTS ET DEBAT (SUITE ET FIN)

La question de la balance niveau IV/niveau V se pose actuellement dans tous les secteurs : les employeurs souhaitent recruter des jeunes qualifiés, compétents, autonomes, adaptables, mais ne peuvent financer que des postes de niveau V.

Cette problématique est majeure par rapport à l'image des métiers qu'on peut donner aux jeunes.

Elle doit également être traitée sous l'angle des parcours de formation et d'insertion tout au long de la vie, qui doivent permettre, même en débutant par un emploi de niveau V, d'évoluer dans sa carrière professionnelle.

**Orientation :**

Il semble que subsistent une fausse représentation et donc une mauvaise orientation vers ces Bac Pro : les jeunes filles viennent encore avec l'image d'un métier en relation avec la petite enfance alors que le référentiel n'y fait absolument pas allusion.

Les participants estiment que les Autorités académiques et les services d'orientation doivent accentuer leurs efforts sur l'information transmise.

De même, le secteur évolue et les pratiques des employeurs également :

- ✓ prise de conscience par les structures d'aide à domicile des difficultés du métier et de son manque d'attractivité ;
- ✓ généralisation de l'annualisation du temps de travail ;
- ✓ propositions, dans la mesure du possible, d'activités à temps plein.

**Passerelles éventuelles entre formations, entre établissements et entre systèmes de formation (EN/EA) :**

Le fait que toutes les classes soient complètes (fort taux de pression) rend difficile les passerelles : pas de place disponible pour envisager le déplacement d'un jeune d'une formation à l'autre ou d'une structure à l'autre.

Cette réorientation est parfois possible à l'interne de l'établissement sous la forme de « parcours adaptés ». Un dispositif « passerelle » entre la seconde professionnelle ASSP d'une part et la première STSS d'autre part, est à l'étude dans l'Allier au lycée Geneviève Vincent à Commeny et au lycée Valéry Larbaud à Cusset. Il s'agit de promouvoir le passage du lycée professionnel au lycée technologique (ou inversement éventuellement) dans la filière sanitaire et sociale.



## PARCOURS DE FORMATION SCOLAIRE, PAR APPRENTISSAGE, DE FORMATION INITIALE AGRÉÉES PAR LA REGION

### Présentation de l'offre scolaire et apprentissage

Premiers échanges à partir d'un power-point présenté par Christophe MAILLARD sur le devenir des bacheliers ST2S 2010, un an après :

- ✓ la réforme du Bac prof et la disparition du BEP, qui fournissait 36% des entrants en Bac ST2S, ont provoqué une chute des effectifs en bac ST2S de 30% ;

- ✓ sur les sortants restés en Auvergne : 140 sont en préparatoire concours sanitaires, 40 sont en BTS, 43 à l'université (Psycho, Droit,...), 81 en instituts de formation sanitaire (67 en formation Infirmier - niveau Licence ; 1 en formation de Manipulateur en électroradiologie médicale - niveau Licence ; 1 en formation d'Auxiliaire de puériculture - niveau V ; 12 en formation d'Aide-Soignant - niveau V) ; 21 en instituts de travail social (3 en formation d'Educateur spécialisé ; 3 en formation Assistant de service social ; 1 en formation Technicien en intervention sociale et familiale - niveau IV ; 8 en formation AMP - niveau V ; 1 en formation Assistant familial - niveau V).

- ✓ en termes de suites de parcours, avant la réforme de 2010, il y avait peu d'élèves issus de Bac Pro en BTS.

Les établissements accueillent, dans notre académie, prioritairement en BTS ESF des bacs généraux et particulièrement des ES (ABP 2012), puis ST. En BTS SP3S, la majorité des lycéens ont obtenus un bac ST2S. Peu de Bac pro, en l'occurrence le BAC pro SPVL. Avec les nouveaux Bac pro, on espère un recrutement plus important en BTS (mais taux de pression important, il ne reste pas de places)

- ✓ Cela pose la question du repérage et de l'accompagnement des bons élèves de Bac Pro capables de poursuivre, voire du positionnement des BTS hors lycées professionnels qui ne simplifie pas l'entrée des Bac Pro dans les BTS.

Les participants rappellent que, jusqu'au printemps 2012, le discours officiel était Bac Pro = insertion directe, Bac ST = poursuite d'études ; ce discours est peut-être en train de changer justement avec la réforme du bac prof.

A ce titre, il conviendrait de mettre en place des outils de suivi très précis sur le devenir des premiers sortants des bac pro rénovés, en juin 2014, pour mieux apprécier leur poursuite d'études (BTS et formations initiales agréées) et leur insertion (suivi de cohorte).

Echanges à partir du power-point général :

- ✓ Quid des diplômés de niveau V qui risquent de souffrir du positionnement des bac pro sur les emplois de niveau V ?

- ✓ Remarques sur la Mention complémentaire « Aide à domicile » dont le public accueilli relève de plus en plus de l'enseignement spécialisé.

- ✓ Remarques sur le CAP ATMFC dont les élèves ont de réelles difficultés à trouver des stages à domicile puisqu'il leur manque tout le côté soins qui devient indispensable à domicile.

- ✓ Les chiffres portés sur le taux de pression d'entrée en bac pro et bac ST2S font réagir :

Est-ce un véritable choix ou une orientation par défaut (par exemple entre l'option structure et l'option domicile du bac prof ASSP) ?

Le taux *a priori* faible de pression sur le bac ST2S est faussé car certains élèves, certains de ne pas être retenus dans le public, se positionnent directement auprès des établissements privés. Il convient donc d'évaluer le taux de pression réel d'entrée dans ces formations en intégrant, notamment, les établissements privés dans l'analyse.

Les chiffres de la rentrée prochaine seront plus intéressants car la situation de double flux (sortants BEP + sortants 3<sup>ème</sup>) sera terminée.

### Présentation des formations sanitaires et sociales du Conseil Régional

12 formations sanitaires autorisées ou agréées par le Conseil régional d'Auvergne, au 01/01/2013 :

- ✓ des formations d'Aide-soignant réparties sur l'ensemble du territoire régional,

- ✓ une formation d'Auxiliaire de puériculture sur Clermont-Ferrand,

- ✓ deux formations d'Ambulancier à Toulon-sur-Allier (Allier) et à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme),

- ✓ une formation d'Infirmier par département (3 dans l'Allier),

- ✓ une formation en Masso-kinésithérapie à Vichy,

- ✓ des formations de spécialisation, à flux limité, concentrées sur Clermont-Ferrand.

Le profil des entrants dans ces formations est varié, tout comme leur origine scolaire.

Dans les formations de niveau V, les parcours de formation continue (demandeurs d'emplois ou salariés) sont majoritaires ; plusieurs raisons peuvent l'expliquer :

- ✓ modalités de sélection à l'entrée en formation (l'oral insiste beaucoup sur l'expérience professionnelle ou la mise en situation) ;

- ✓ question de l'adaptation et de la préparation du public scolaire pour accéder à ces formations.

Pour les formations d'infirmier (à 65%), d'ergothérapeute (à 76%) ou de manipulateurs en électroradiologie médicale (à 97%), les entrants sont majoritairement issus des études scolaires : meilleure préparation des publics scolaires à ce type de concours d'entrée (proportion importante des étudiants passées sur des classes prépa).

A noter qu'à ce titre, les élèves inscrits dans les sections scolaires préparatoires aux concours sanitaires (ou sociaux) n'ont pas de statut (plus lycéen et pas étudiant) et sont donc privés







d'un certain nombre d'aides (bourses CNOUS, par exemple). Or il y a peu de places et les organismes de formation privés prolifèrent. Cela engendre une forte inégalité sociale et un « tri » social au niveau des concours, encore plus que dans d'autres secteurs.

Pour les formations de masseur-kinésithérapeute et de sage-femme, il y a obligation de passer par la 1<sup>ère</sup> année de médecine (classement en fin d'année) donc les étudiants sont issus quasi exclusivement des études scolaires, voire universitaires.

Sur l'origine scolaire des élèves en formation sanitaire de niveau V, on constate un niveau assez élevé de leur qualification. Ainsi, si nombre d'élèves aides-soignants a majoritairement un niveau inférieur au bac à l'entrée en formation (53%), plus d'un tiers est soit titulaire du Bac soit de niveau Bac.

Pour la formation Auxiliaire de puériculture, sur l'année de référence (2011), la totalité des élèves a au moins un niveau bac ou est titulaire du bac (54%) et 46% ont un niveau supérieur au bac.

Pour les autres formations paramédicales ou de sages-femmes (de niveau II et plus) la très grande majorité est titulaire du bac voire supérieur au bac. Il y a quelques parcours de promotion professionnelle (IDE 6% d'étudiants d'un niveau inférieur au bac).

Quant aux étudiants et élèves ayant un niveau bac ou le bac, ils sont majoritairement voire exclusivement issus de sections générales (pour les Manipulateur en électroradiologie médicale 83%, les masseurs kinésithérapeutes 98,5%, les sages-femmes 100%).

Les infirmiers détenteurs du bac ou d'un niveau bac, provenaient majoritairement de sections générales (57%) mais également pour près d'un tiers des sections SMS.

Pour les formations de niveau V (aide-soignant et auxiliaire de puériculture), la proportion des sections générales est moins importante (respectivement 22% et 33%) et celles des sections sanitaires et médico-sociales plus grande avec 31% et 40%. Ces sections préparent peut-être donc mieux pour ce type de formations.

## 7 formations sociales agréées par le Conseil Régional au 01/01/2013 :

- ✓ des formations au DE auxiliaire de vie Sociale réparties sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ la formation au DE Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale est présente en alternance une année sur l'autre à Clermont-Ferrand (ITSRA) et à Moulins (IRFSSA) ;
- ✓ la formation au DE Assistant de Service Social est présente en permanence sur ces deux lieux également ;
- ✓ les formations aux DE Moniteur éducateur, Educateur Jeunes Enfants, Educateur Spécialisé et Educateur Technique Spécialisé sont présentes à Clermont Ferrand (ITSRA).

Les formations Moniteur éducateur et Educateur spécialisé sont présentes également par la voie de l'apprentissage.

A ces formations agréées s'ajoutent des formations que la Région ou Pôle Emploi financent soit par marchés (Titre professionnel Assistante de Vie aux familles, Mention Complémentaire Aide à Domicile, Diplôme d'Etat Aide médico-psychologique), soit par cofinancement via un partenariat avec les Organismes collecteurs Agréés des employeurs (OPCA) du secteur d'activité (financement Région de parcours DE aide médico-psychologique).

Le profil et l'origine scolaire des élèves et étudiants sont aussi variés que pour ceux des formations paramédicales.

On constate que sur les formations de niveau V menant au DEAMP ou au DEAVS, la très grande majorité des élèves est en formation professionnelle continue (demandeurs d'emplois, salariés) soit en vue de se professionnaliser dans un secteur où ils ont déjà exercés, soit en reconversion professionnelle.

Concernant l'origine scolaire des personnes en formation, on constate que sur la formation Auxiliaire Vie Sociale où l'on rencontre essentiellement des publics en réorientation ou reconversion professionnelle, la très grande majorité a un niveau inférieur au bac et pour ceux qui ont un niveau bac ou le bac, très peu sont issus de la filière sanitaire et sociale. Cela est peut-être dû aux épreuves de sélection : maturité demandée dans ce métier et autonomie. Pour la formation au DE TISF (qui est une formation de niveau IV), plus de la moitié des élèves a un niveau Bac ou le bac. Parmi ces personnes, il y a une plus grande proportion de niveau bac ou bac obtenu provenant de la filière sanitaire et sociale ou d'un bac pro hors sanitaire et sociale (près de 37% chacune).

Les élèves en formation Moniteur Educateur détenant le bac ou un niveau bac (près de 60%), sont issus majoritairement de sections générales (près de 56%). Cette tendance s'accroît dans les formations de niveau III ES, EJE, ASS où tous les étudiants ont au moins un niveau bac et plus d'un tiers a un niveau supérieur au bac.

## Deux remarques et questionnements :

- ✓ les personnes détentrices du bac ou d'un niveau sont majoritairement issus de sections générales (74% pour ASS et ES). Ces sections prépareraient-elles mieux aux épreuves de sélection d'entrée sur ces formations ?
- ✓ il y a, semble-t-il, peu de parcours immédiats en sortie de bac. Les raisons suggérées sont l'acquisition de maturité le temps d'un cursus universitaire, des concours de formation sociales réputés plus difficiles, plus de réorientation, des formations moins connues que les formations paramédicales ?



## ■ ■ ■ PISTES DE TRAVAIL ET CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

### Pistes de travail

- ✓ Nécessité pour les établissements de mieux travailler avec les employeurs locaux, surtout dans l'année qui vient pour favoriser l'insertion professionnelle de la première promotion de Bac Pro renouvelée qui sortira avec un effectif doublé (double flux BEP/Bac Pro).
- ✓ Besoin pour les jeunes, les familles et les établissements de mieux connaître les parcours de formation et parcours professionnels possibles, les passerelles, les équivalences, etc. Envisager éventuellement des outils de communication régionaux, des monographies de carrières, etc.
- ✓ Perspective de créer des réseaux locaux d'établissements (EN/EA/instituts de formation sanitaire et sociale) pour mieux cerner les besoins des territoires et mieux y répondre. Besoin de l'intervention du Conseil régional auprès des instituts de formation sanitaire et social pour faciliter cette création de réseaux.
- ✓ Création envisageable d'un outil territorialisé puis régional pour le suivi de cohortes des Bac Pro renouvelés dans ce secteur des services

### Calendrier

Suites à donner (en deux temps) :

- ✓ d'ici juin 2014, **travailler sur les axes d'amélioration pouvant être mis en œuvre afin de préparer au mieux la sortie de la première promotion de Bac pro renouvelés (ASSP/SAPAT)** : mieux connaître et faire connaître les parcours possibles de formation et/ou d'insertion pour aider les jeunes à se construire sur du court et moyen terme (dans une optique d'entrée dans le milieu de l'emploi réussie et de construction d'un parcours professionnel tout au long de la vie) + travailler avec les employeurs locaux sur la découverte des métiers, leur réalité, sur les stages à proposer en dernière année, ainsi que sur l'accompagnement pédagogique des élèves pour favoriser maturité, autonomie et mobilité.
- Dans le même temps**, améliorer le travail en réseau entre les établissements (MEN et Min Agri), mais aussi avec les instituts FSS agréés pour favoriser la construction d'une réponse de territoire.
- ✓ **à compter de juin 2014, faire fonctionner des outils de suivi sur l'offre proposée (tout dispositif confondu), les publics entrants et sortants et leur devenir (suivi de cohorte bac profs renouvelés notamment) pour affiner notre connaissance des problématiques, voir si les axes mis en œuvre en 2013-14 ont été efficaces et voir s'il convient d'adapter (qualitativement et quantitativement), l'offre scolaire.**





# LES MÉMOS DU CARIF OREF



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>  
Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

